

## Opportunité suite à la chute du prix du baril

Comme nous l'évoquions dans notre précédente lettre d'information, les mouvements du prix du baril de pétrole ont abouti à un "massacre". Les causes sont connues de tous.

D'une part, nous avons eu un choc d'offre provoqué par la tension, apaisée à ce jour, entre l'Arabie saoudite et la Russie.

D'autre part, nous avons un choc de demande engendré par le confinement de la moitié de la planète.

Il est évident que la consommation de pétrole va repartir à la hausse dans les prochains mois. Même sans atteindre les niveaux de consommation des années passées, cela aura un impact sur la reprise des cours du pétrole et les profits des compagnies pétrolières.

En conséquence, nous vous proposons un titre de créance au marché secondaire basé sur la plus grosse capitalisation boursière française : TOTAL. Ce produit a été conçu par une filiale de BNPPARIBAS.

Il a été lancé le 31 janvier 2020 pour une durée initiale de 10 ans. La sortie est possible par anticipation sans frais, en fonction des conditions de marché, à compter du 31 janvier 2021. Le cours initial était à 44,145 €. L'action côte aujourd'hui à 32,42 €, cela vous permet de rentrer avec une décote de 26,51 %.

Chaque trimestre, si l'action TOTAL ne baisse pas de plus de 25 % par rapport à son cours initial de 44,145 € vous bénéficierez d'un coupon de 1,75 %. Soit 7 % par an si vous touchez les 4 coupons. L'évolution du cours de TOTAL depuis sa création montre que la valeur de l'action a rejoint ses niveaux de 2003. Même la crise des "Subprimes" ne nous a pas amené à des cours aussi faibles. Pour mémoire, c'est la première capitalisation du CAC 40.



3 scénarios sont envisageables :

- Soit le cours de TOTAL continue de baisser ou reste stable : vous ne toucherez pas le coupon de 1,75 % par trimestre et ne pourrez pas sortir du fonds ;
- Soit l'action TOTAL navigue entre 33,105 € et 44,145 € : vous toucherez vos coupons trimestriels de 1,75 % soit 7 % par an ;
- Soit l'action TOTAL remonte à son cours initial de 44,145 € sans redescendre en dessous de 33,105 € : vous toucherez vos coupons de 1,75 € par trimestre, soit 7 % par an le temps de la remontée, plus 26,51 % par rapport au prix d'origine moins les frais.

Le capital est protégé jusqu'à 40 % de baisse de l'action au terme des 10 ans. Si l'action clôture avec plus de 40 % de baisse dans 10 ans, il y aura une perte en capital.

Pour ceux qui connaissent bien la société TOTAL, c'est une machine à réaliser des profits et nous pensons qu'il s'agit d'une réelle opportunité de diversification. La première société française évolue aussi vers l'électricité renouvelable. Selon son patron Patrick POUYANNE : "A l'horizon 2025, nous visons une capacité mondiale de 25 gigawatts, ce qui commencerait à être relativement important à l'échelle de la planète".

Pourquoi ne pas participer indirectement à cette évolution ? Nous sommes sur un secteur spéculatif.

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La fenêtre de tir sera très courte, soyez réactifs !

Je me tiens à votre entière disposition au 06 07 05 67 01 pour tous compléments d'informations.

Tous nos vœux de santé.

Bien Cordialement,

Franck Noguès

CONSEILS ET PATRIMOINES

350 AVENUE DU PRADO, 13008 MARSEILLE

[www.conseilsetpatrimoines.com](http://www.conseilsetpatrimoines.com)